

- Procès verbal du conseil d'école de l'école primaire publique de Tauxigny -

Le 2^{ème} conseil de l'école primaire publique de Tauxigny s'est tenu à l'école le mardi 17 mars 2015 de 18h15 à 19h45.

étaient présents :

représentants des municipalités : M. Robin et M^{me} Delaunay (Maire et adjoint de Tauxigny) - M. Delwarde (Maire de Saint-Bauld)

parents d'élèves élus : M. Berton - M^{me} Gangneux - M^{me} Gommier - M^{me} Gueiffier - M^{me} Guéret - M^{me} Voisard - M. Bureau (suppléant)

enseignants : M^{me} Roy - M^{me} Caille - M^{me} Bréant - M^{me} Gandon - M^{me} Doucet - M^{me} Latour - M. Bernhard - M. Chouli - M. Anceau.

excusées : M^{me} Delafont (IEN) - M^{me} Van Elsuwé (parent d'élève élue)

1. Mise en place des nouveaux rythmes scolaires - état des lieux et des besoins :

En élémentaire, satisfaction des élèves par rapport aux activités.

Des problèmes perdurent toutefois :

- portes de l'école ouvertes trop souvent et trop longtemps.
- différence entre l'annonce et le contenu réel des T.A.P. en maternelle
- absences fréquentes de certains intervenants.
- parents et enseignants informés trop tardivement des inscriptions des élèves aux activités.

Certains parents inscrivant leurs enfants aux TAP après la date limite de dépôts des inscriptions, une proposition est faite d'établir une première liste à la date limite fixée et d'inscrire de fait les enfants retardataires dans les ateliers restants.

2. Réflexions sur l'organisation des récréations :

Dans les classes élémentaires, suppression de la récréation de l'après-midi les mardis et vendredis (jours où les élèves quittent l'école à 15h15) remplacée par une courte pause permettant l'articulation entre les séances décloisonnées, le retour de chaque élève dans sa classe ainsi qu'un passage aux toilettes.

Mise en place d'ateliers jeux tournants établis par niveau et non plus par classe durant les récréations des classes élémentaires.

Certains parents regrettent que les jeux mis à disposition durant les récréations du matin et de l'après-midi ne le soient pas durant la pause méridienne. Les enseignants expliquent la difficulté de faire respecter les règles durant ce temps où les élèves sont placés sous la surveillance d'autres adultes. Malgré des progrès par rapport à l'année précédente, il reste difficile d'harmoniser les règles de surveillance des enfants.

3. Traçages dans la cour de récréation :

Demande faite par les enseignants de nouveaux tracés dans la cour des élémentaires :

- une nouvelle marelle avec des chiffres
- un rectangle pour délimiter un terrain de football

Installation de deux crochets dans le local où sont rangés les jeux pour pouvoir accrocher les cerceaux et petits matériels.

Des travaux avaient été demandés il y a quatre ans. La municipalité avait donné son accord mais la fusion, l'harmonisation des horaires puis le passage aux nouveaux rythmes scolaires ont éclipsé le projet qui, pour l'heure, n'est plus budgété.

4. Élaboration du nouveau projet d'école pour les trois ans qui viennent :

Dans le cadre de ce projet, les enseignants souhaiteraient développer un apprentissage de la citoyenneté plus concret. Un partenariat entre la municipalité, la garderie périscolaire, l'école et la cantine pourrait ainsi être créé afin que les règles soient les mêmes pour les élèves toute la journée et que leur comportement vis à vis des adultes ne varient pas suivant le lieu où ils se trouvent et le statut des adultes qui les encadrent.

M. Robin trouve dommage que les personnels des TAP et de la cantine ne soient pas invités à la réunion d'aujourd'hui pour en parler. Les enseignants expliquent qu'ils souhaitaient uniquement présenter l'avant projet d'école aux membres du conseil et qu'il sera pris contact ultérieurement avec les intervenants de la cantine, des TAP, de la garderie et de la municipalité.

5. Utilisation de l'atrium et de la salle de motricité en dehors du temps scolaire :

Salle de motricité : la multiplication des intervenants dans la salle de motricité a fait de la classe de PS/MS 1 de Mme Roy le passage obligé pour se déplacer dans l'école après et même pendant les heures de classe ce qui ne simplifie pas les activités et les rendez-vous avec les parents.

Les portes d'entrée des classes maternelles restent ouvertes pendant les TAP ou les cours de zumba donnés après la classe.

Atrium : l'utilisation de l'atrium pose les mêmes problèmes en terme de sécurité, les portes restant souvent ouvertes durant les TAP et systématiquement pendant les cours de kung-fu le soir.

Rappel est fait de l'existence du plan vigipirate.

Les enseignants regrettent que les responsables des associations utilisant les salles de l'école ne soient pas venus les voir pour une mise au point sécurité à la rentrée.

6. Achat de matériel informatique - utilisation de la prime d'assurance après le vol de novembre dernier :

La prime d'assurance versée en dédommagement du cambriolage de novembre dernier sera consacrée à l'achat d'un VPI installé dans

la classe maternelle des GS. Le coût de ce matériel, plus élevé que le remboursement obtenu, sera en partie pris en charge par le budget de l'école.

Une demande d'installation de plusieurs prises électriques et d'une prise RJ45 dans la salle de GS pour connecter la classe à internet est faite.

7. Modification du PPMS (plan particulier de mise en sûreté des écoles) et mise en place du DUERP :

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'ouverture d'une nouvelle classe a modifié la géométrie de l'école contraignant à revoir l'ensemble du PPMS qui ne pouvait être simplement réactualisé malgré un exercice conséquent de confinement l'année dernière. Le nouveau document approuvé en conseil des maîtres est proposé à la signature de M. Robin.

Dans le cadre de la mise en place du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), les enseignants notent des problèmes matériels dans le bureau des enseignantes des classes maternelles :

- fil de téléphone dénudé
- tableau électrique apparent
- système d'accroche des panneaux antibruit du hall d'accueil et de la salle de motricité qui semble fragile.

8. Projets pédagogiques pour les périodes à venir :

PS MS	PS MS	GS	CP CE1	CE1 CE2	CE2 CM1	CM1 CM2
Visites au jardin de la Couarde.			École et cinéma.		Inscription aux USEPiades sur le thème de la course pour l'ensemble des élèves de CE2, CM1 et CM2 le vendredi 12 juin 2015 au stade des Tourettes à Tours.	
		Élevage de coccinelles et de papillons.	Piscine		Piscine	Éducation à la route avec la gendarmerie le 12 mai.
Établissement d'un jardin dans chacune des classes sur des thèmes et selon des méthodes variées.						
Mise en place d'une semaine banalisée sur le thème du jardin à la fin du mois de juin. Des groupes d'élèves de différentes classes seront constitués et travailleront chaque matin à l'élaboration d'un carré jardin au sens large exposé le jour de la fête de l'école.						
Sortie au château du Rivau pour l'ensemble des classes maternelles (thème contes de fées et jardins labyrinthes) le jeudi 11 juin.			Sortie au château de Chaumont-sur-Loire pour les classes élémentaires le 19 juin atelier sur le land art CP/CE1 et CM1/CM2, sculpture végétale (à confirmer) pour les CE1/CE2 et CM1/CM2.			

L'école reste sans nouvelles des activités liées au permis piéton pour les CE2.

9. Organisation de la fête de l'école :

La fête sera organisée autour du thème du jardin en partenariat avec l'association Atrium qui proposera une exposition et des rencontres avec différents artistes et/ou professionnels.

Cette fête sera l'occasion d'organiser un spectacle itinérant dans les classes à partir des activités réalisées en musique avec Rafaëlle Périgois et d'exposer le travail des élèves en relation avec le jardin.

Les enseignants s'interrogent toutefois sur la possibilité d'organiser cette fête le vendredi soir plutôt que le samedi où on note d'année en année une baisse de fréquentation des familles

10. Sorties scolaires

Certains parents souhaiteraient des sorties plus ambitieuses (classes transplantées). Les enseignants n'y sont pas hostiles au contraire mais pointent les problèmes récurrents :

- coût de ces sorties qui nécessitent une participation financière des parents.
- difficultés à organiser de telles sorties dans des classes à double niveau, l'Inspection de l'Éducation Nationale n'acceptant que les sorties de classe. En conséquence, si les CM1/CM2 partent en classe verte, l'ensemble des élèves (qu'ils soient en CM1 ou en CM2) doit participer au voyage ce qui crée une injustice vis à vis des élèves de CM1 de la classe de CE2/CM1 qui eux resteront à l'école sauf à organiser la sortie avec les CE2/CM1 ce qui posera problème avec les CE2 de la classe de CE1/CE2,

11. Questions diverses

Plainte d'une famille auprès des parents élus à propos de leur enfant qui serait victime du comportement violent d'élèves plus âgés. Les enseignants des classes élémentaires n'ont pas été témoins de tels faits et s'étonnent car rien ne leur a été rapporté.

Le robinet des toilettes des filles des classes élémentaires est cassé.

Fuite dans les toilettes des classes maternelles, le problème, récurrent, semble lié au dépôt de calcaire dans les canalisations.

Le téléphone et la connexion internet des classes maternelles ne fonctionnent plus. Il a fallu installer le téléphone dans une classe et la connexion internet est de très mauvaise qualité (coupures fréquentes). Peut-être faudrait-il changer le modem et le remplacer par une box ?